

## **EO2 : le Conseil d'administration vote à l'unanimité en faveur d'une distribution de dividendes.**

**Malakoff, le 5 juillet 2017** – EO2 (code mnémonique : ALEO2)

Le Conseil d'administration de la société EO2 qui s'est réuni le 29 juin 2017 a voté à l'unanimité en faveur d'une résolution à l'Assemblée Générale des Actionnaires prévoyant le versement d'un dividende. Les administrateurs ont retenu un dividende de 0,1419 € par action, représentant un rendement de 5,6% en prenant pour référence le cours moyen d'EO2 sur les 12 derniers mois.

Cette distribution répond à une demande récurrente des actionnaires d'EO2. Elle s'inscrit en particulier dans une série de décisions annoncées le 16 juin 2017 ayant pour objet de redynamiser sa communication financière et l'animation du titre que le Groupe entend poursuivre.

***Pour vous inscrire sur notre liste de diffusion nous vous invitons à vous rendre sur notre site <https://www.eo2.fr/eo2/informations-finances>***



Les actions EO2 répondent aux critères d'éligibilité du dispositif PEA-PME et peuvent à ce titre être intégrées au sein des comptes PEA-PME et ainsi les actionnaires d'EO2 pourront bénéficier d'exonérations sur l'imposition des plus-values.

---

### **À propos de la filière bois-énergie, première source d'énergie renouvelable en France.**

En représentant 47% de l'offre d'énergie renouvelable, le bois-énergie en est la première source en France. Le rôle du bois-énergie est déterminant pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie européenne en matière énergétique à l'horizon 2020 dont l'objectif ambitieux a été fixé à 23 % de part renouvelable. Le secteur connaît depuis une dizaine d'années une croissance à deux chiffres qui ne devrait pas se tarir dans les prochaines années compte tenu de l'objectif 2020.

### **A propos du Groupe EO2, acteur de référence du secteur**

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la collecte du bois à l'exploitation de chaufferies, le Groupe EO2 est un acteur de référence dans le secteur de l'énergie bois. En associant les métiers complémentaires de conception/exploitation de chaufferies avec la production/distribution d'énergie bois, le Groupe EO2 s'assure de relais de croissance sur un marché en plein essor.